



Le 26 septembre 2014

Colonel Vanberselaert
D.D.S.I.S. du SDIS 59

Mon Colonel,

En qualité de représentant du personnel actif à l'écoute des agents et porte parole, je tiens à vous informer d'un mécontentement croissant depuis quelques mois au sein de notre établissement.

Effectivement, le nombre d'interventions ne cesse de croître ... Nous constatons une baisse des effectifs dans les compagnies avec une sollicitation importante - Le C.S. Anzin est dans une situation catastrophique où l'on en demande de plus en plus aux agents.

Nous ne sommes plus en mode dégradé occasionnel, mais bien dans la récurrence, celle-ci qui, au passage est banalisée par le commandement. De plus, nous assistons au désengagement des Sapeurs Pompiers Volontaires et trop peu d'embauches S.P.P.... avez-vous l'intention de sauver le service public d'urgence à personne par les emplois avenir ... ?

Cela a pour conséquences une dégradation des conditions de travail sur plusieurs plans.

La gestion opérationnelle des effectifs au prorata du parc roulant est devenue ingérable.

La mise en place de la nouvelle filière au SDIS 59 a davantage inscrit et limité les compétences professionnelles des SPP occasionnant d'énormes difficultés dans le remplissage des engins, mais aussi dans l'encadrement des S.P.V.. Les nombreux exemples recensés sont dans les groupements 4 et 5.

Par ailleurs, la formation continue indispensable est difficile à mettre en œuvre ...

Les multiples sollicitations dans la journée, « au delà de l'opérationnel », qui nous amènent à faire sortir les personnels sont toutes légitimes (tournée de BI/PI ; SSSM ; Prévision; Prévention ; Atelier mécanique ; vie de C.S....) et créent des dysfonctionnements dans le service.

Les agents sont de plus en plus pris pour des « pions » ; « des fusibles » engagés de en plus sur des missions d'assistance à victimes ... Confrontés à des interventions quotidiennes et compliquées (misère sociale ; détresse ; insultes, violences physiques...). Tout ceci entraîne un raz le bol compréhensible mais trop souvent ignoré par quelques-uns de chez nous.

La multiplication des notes internes ou de service viennent flouer les Règlements « Opérationnel et Intérieur »... Notre hiérarchie fait son petit règlement au nez et à la barbe du CTP. Il est inacceptable que nous devions interpréter ces directives.

Aujourd'hui, à la lecture de la note 2014-23, le directeur adjoint, en collaboration avec le médecin chef, nous explique la mise en place du « conducteur VLI » sans aucune concertation dans les commissions prévues à cet effet (CATSIS et CTP).

A une époque et très brièvement, La Cgt ne s'est pas associée, (en désaccord sur plusieurs points), à la signature de l'arrêté du 6 mai 2000 mettant en place une médecine professionnelle interne.

Les missions du SSSM sont clairement définies ; Le Colonel Marson avait activement participé à la mise en place de ce service...Une Vlm pouvait en dehors de sa mission principale et en carence de SMUR, être déclenchée.

Au détriment d'une mise en place optimale de ce véhicule, faute de mettre les moyens humains, un mode dégradé nommé VLI a été instauré dans notre établissement.

Nous avons alerté en son temps sur deux points :

- Le fait de « protocoler » des infirmiers avec tous les risques en adéquation avec leur cadre d'emploi, de formation et de responsabilité.
- L'armement insuffisant de ce véhicule entraînant l'agent à partir seul dans des conditions de sécurité inacceptables

A travers d'une note, on nous explique que l'on va devoir désarmer dans certains centres des engins de 1^{er} secours pour armer un mode dégradé qui lui-même assure une carence du SAMU. Il ne s'agit là que de déplacer le problème.

La classification des C.S. nous oblige à répondre à des grilles de départ sur 24 h. Nous nous efforçons de mettre tout en œuvre afin d'y répondre.

Les sorties des « VLI » ont explosé ... Pourquoi ?

Cette nouvelle contrainte n'est plus compatible avec le service. Elle n'est plus en phase avec nos missions, nos moyens humains...

L'imposer va nous conduire à la rupture.

Elle va augmenter la charge de travail du sapeur, caporal, caporal chef... Les changements de piquet pendant la garde vont mettre le service public en péril mais également placer le sous officier de jour davantage en difficulté, et par la même occasion cela va se répercuter systématiquement sur le reste de la garde.

Loin de s'opposer à nos collègues infirmier SPV et au SSSM qui assurent l'essentiel des gardes VLI de 6 H voire 12H sur 24H, vous l'aurez compris, en ce qui nous concerne, on ne peut plus parler de flux tendu mais trop souvent de mode dégradé.

La solution n'est pas dans la rédaction d'une note mais bien dans la réalité de terrain à savoir la prise en compte des besoins opérationnels du SSSM.

Les sapeurs pompiers ne veulent plus pallier aux carences des autres services voire des autres établissements publics (brancardage et attente dans les C.H. ; attente des services Edf ; Gdf mais surtout de la police et la gendarmerie ...)

Des échanges sont en cours avec les personnels..., l'autisme face à plusieurs de nos courriers sans réponses nous laissent perplexes...Néanmoins l'attente grandit ... Ne soyez pas surpris.

Nous sommes ouverts à toutes discussions, veuillez croire, Colonel, en l'expression de notre respect.

Quentin De Veylder

Copies : CHSCT / Chef de centre et Gt / SSSM

